



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 6 avril 2020

Coronavirus : point de situation au 6 avril Attestation numérique pour les déplacements, permanence de l'état civil, prévention des intoxications en lien avec les précautions contre le coronavirus, Centre de santé jeunes et Point relais oxygène, concours photo du week-end, tulipes pour l'EHPAD et bonnes idées en ligne

La Ville de Valence vous informe des nouvelles mesures mises en œuvre sur son territoire à ce jour, mesures liées aux décisions du gouvernement et toujours susceptibles d'évoluer dans les heures et les jours qui viennent.

Un triple objectif :

1. protéger les habitants, notamment les plus vulnérables,
2. freiner la propagation du virus,
3. assurer la continuité du service public (santé et sécurité en priorité).

Pour retrouver l'ensemble des mesures mises en œuvre en cette période, rendez-vous sur valence.fr.

Pratique : l'attestation de déplacement disponible au format numérique

Depuis aujourd'hui, l'attestation concernant les déplacements dérogatoires est utilisable depuis un Smartphone (comme alternative à l'attestation au format papier, toujours valable !).

Le mode d'emploi :

1. se rendre sur le [générateur d'attestation du gouvernement](#) depuis un Smartphone, un ordinateur ou une tablette,
2. Remplir les champs en ligne (prénom, nom, date de naissance, adresse, ville, etc.),
3. Choisir le motif de sortie,
4. Sélectionner la date et l'heure de sortie,
5. Cliquer sur Générer mon attestation,
6. Récupérer le fichier PDF généré. Il comprend un QR code pouvant être scanné pour vérifier rapidement les informations données.

Le service état civil de permanence le 13 avril pour les déclarations de décès

Lundi 13 avril prochain (lundi de Pâques), l'état civil assurera une permanence de 9h à 12h pour les déclarations de décès uniquement.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr

Prévention des accidents domestiques et des intoxications en lien avec les précautions contre le coronavirus

L'Anses (Agence nationale de la sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail) ainsi que les centres antipoison signalent de nombreux accidents domestiques et intoxications en lien avec le COVID-19. Entre le 1^{er} et le 24 mars 2020, ils ont reçu 337 appels et demandes d'information.

Plusieurs causes de situations à risque ont été identifiées : les nettoyeurs / désinfectants, les solutions hydro-alcooliques, les huiles essentielles et les anti-inflammatoires.

Pour prévenir les intoxications et les accidents, l'Anses et les Centres antipoison émettent des recommandations dont la Ville de Valence se fait le relais.

Pour les nettoyeurs / désinfectants

Les risques : inhalation de vapeurs toxiques, intoxication accidentelle de jeunes enfants suite aux transferts de produits ménagers (dans une bouteille, un verre d'eau...), nettoyage des aliments à l'eau de Javel.

Les conseils pour les éviter :

- Respecter rigoureusement les conditions d'usage des produits nettoyeurs ou désinfectants (sols, surfaces du domicile ou du lieu de travail),
- Ne pas mélanger des produits nettoyant ou désinfectant entre eux, notamment eau de Javel et détartrant,
- Pour les produits déconditionnés, mentionner très clairement la nature du contenu (nom du produit au feutre, étiquette de couleur...) et tenir ces produits hors de portée des enfants,
- Tenir tous les produits ménagers hors de portée des enfants,
- Ne pas utiliser les produits nettoyeurs et désinfectants de sols et de surfaces pour des besoins d'hygiène corporelle,
- Ne pas nettoyer les aliments à l'eau de Javel ou tout autre produit nettoyant ou désinfectant non destiné à entrer au contact de denrées alimentaires.

Pour les solutions hydro-alcooliques

Les risques : exposition accidentelle d'enfants.

Les conseils pour les éviter :

- Tenir les solutions hydro-alcooliques hors de portée des enfants,
- Pour les produits déconditionnés, mentionner très clairement la nature du contenu (nom du produit au feutre, étiquette de couleur...) et tenir ces produits hors de portée des enfants.
- Pour les solutions à fabriquer soi-même, respecter rigoureusement les consignes officielles de fabrication (site de l'OMS) et tenir les produits issus de cette fabrication hors de portée des enfants.

Les médicaments anti-inflammatoires

Un fort besoin d'information a été constaté autour de l'utilisation des médicaments anti-inflammatoires non stéroïdiens, corticoïdes, bronchodilatateurs et anti-inflammatoires associés, suite aux informations du ministère de la santé mentionnant que les anti-inflammatoires pourraient aggraver les signes d'infection liés à l'épidémie COVID-19.

Les bons comportements :

- Ne pas arrêter un traitement anti-inflammatoire prescrit pour une affection chronique et prendre conseil auprès de son médecin traitant. L'arrêt brutal du traitement anti-inflammatoire peut entraîner une recrudescence des symptômes de l'affection chronique.
- En dehors de tout traitement chronique, ne pas prendre d'anti-inflammatoires non stéroïdiens et privilégier la prise de paracétamol en cas de fièvre, comme recommandé par le ministère de la santé.

En cas d'intoxication, il ne faut pas refuser ou reporter une consultation nécessaire aux urgences ou dans un cabinet médical par peur d'être infecté par le coronavirus. Il est nécessaire de suivre précisément les indications du Centre antipoison.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [le site de l'Anses](#)

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr

Le Centre Santé Jeunes et le Point Relais Oxygène

Le Centre santé jeunes et le Point relais oxygène restent à l'écoute des jeunes de 16 à 25 ans. Questions gynécologiques, angoisses, addictions, questions sur le coronavirus... des professionnels de santé répondent à leurs interrogations et leurs doutes, lors d'un entretien téléphonique ou sur rendez-vous.

Centre santé jeunes

Pôle Santé de la ville, 4 rue du clos gaillard à Valence, uniquement sur RDV :

- Lundi : accueil téléphonique uniquement, de 13h30 à 17h
- Mardi et mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Jeudi : de 8h30 à 17h
- Vendredi : de 8h30 à 16h.

Point relais oxygène

Entretiens téléphoniques par la psychologue, à destination des jeunes de 16 à 25 ans, des parents de jeunes ou des professionnels en lien avec les jeunes, uniquement sur RDV au 04 75 42 05 54 (laisser un message sur le répondeur avec les coordonnées à rappeler).

De ma fenêtre, je vois : l'idée du week-end

Le week-end dernier, la Ville a lancé un défi aux habitants, une façon de s'aérer l'esprit tout en redécouvrant Valence : immortaliser la plus belle vue depuis leur fenêtre et partager cette photo avec elle en message privé.

Près de 80 photos ont été envoyées en 2 jours seulement. Un album original et collaboratif a été publié sur [la page Facebook de la Ville](#)... en attendant la publication de nouvelles propositions créatives !



Des tulipes pour les résidents de l'EHPAD : la belle histoire du lundi

Les journées sont longues pour les résidents de l'EHPAD confinés dans leurs chambres.

Pour apporter de la couleur et de la joie à leur quotidien, le Lion's club Guilherand-Granges/Saint-Péray leur a amené aujourd'hui de beaux bouquets de tulipes. La cueillette de ces tulipes par des particuliers était destinée à financer la lutte contre le cancer, via un don à la Ligue, mais le coronavirus a contraint le Lions club à renoncer, pour des raisons sanitaires, à l'opération annuelle Des tulipes contre le cancer. « Il aurait été dommage que ces tulipes fanent sans profiter à personne. Nous avons donc décidé, avec l'accord des forces de l'ordre, de réaliser une cueillette à destination de plusieurs Ehpad, des cliniques, du centre hospitalier.... Tout en respectant les mesures barrières et les précautions sanitaires, cela va de soi. Nous espérons qu'elles donneront le sourire à ceux qui les recevront », soulignent Frédéric Héлары et Bruno Deloche, respectivement président et « responsable tulipes » du Lions Club Guilherand-Granges/ Saint-Péray.



CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr

Le coin des bonnes idées : culture, sport et loisirs... à domicile !

Depuis le début du confinement, la Ville de Valence recense liens, idées et bons plans pour passer le temps à la maison et occuper les enfants via une page dédiée aux bonnes idées en ligne sur valence.fr : culture, loisirs, sport, activités pour les enfants ou pour les séniors et idées insolites.



CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr

valence.fr    

